

Actualités nationales

⇒ Actualité gouvernementale et parlementaire

- [Les premières conclusions de la concertation visant à rénover l'offre de services à destination des personnes handicapées et des employeurs](#) et à accompagner la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ont été présentées le 10 mai, à Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées.
- Lors du [Conseil des ministres du 15 mai 2019](#), Sophie Cluzel a réalisé un point de situation sur la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées, et annoncé notamment "la mise en place progressive de lieux uniques d'accueil" entre Cap emploi et Pôle emploi.
- Suite au « [rapport d'information n°520, « Le handicap dans la fonction publique](#) » élaboré par les sénateurs Catherine Di Folco et Didier Marie, la commission des lois du Sénat a adopté [28 propositions pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap au sein de la fonction publique](#) et proposer l'expérimentation, dès la prochaine loi de finances, d'un nouveau modèle de financement du FIPHFP. Ces propositions ont vocation à être intégrées au projet de loi de transformation de la fonction publique.
- Une [mission d'information](#) de la commission des lois du Sénat s'est penchée sur l'état de l'embauche des personnes handicapées dans les différentes fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière). 28 propositions destinées à « donner un nouveau souffle » à leur embauche dans la fonction publique sont ressorties de ces travaux qui ont duré huit mois. C'est sur la base de ce rapport d'information que [plusieurs articles ont été adoptés dans le projet de loi de transformation de la fonction publique, mardi 25 juin](#).

⇒ Réglementation

- [Le décret n°2019-360 du 24 avril 2019](#) met en place l'expérimentation des entreprises adaptées de travail temporaire jusqu'au 31 décembre 2022.
- Un [arrêté du 8 avril 2019](#) fixe par ailleurs la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant aux CDD Tremplin prévus à l'article 1242-3 du code du travail.
- Trois décrets du 27 mai 2019 précisent plusieurs modalités relatives à la réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés des entreprises, en application de la loi Avenir professionnel, qui prendront effet au 1^{er} janvier 2020 :
 - [Le décret n°2019-521 du 27 mai 2019](#) fixe les modalités de mise en œuvre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par l'application d'un accord agréé.
 - [Le décret n°2019-522 du 27 mai 2019](#) détermine les modalités de déclaration des entreprises dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, les règles de calcul des effectifs de l'entreprise et les informations communiquées dans le cadre de la déclaration sociale nominative.
 - [Le décret n°2019-523 du 27 mai 2019](#) prévoit les modalités de calcul de la contribution des entreprises dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

- Pris en application de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018, le [décret n°2019-566 du 7 juin 2019](#), fixe à 300 euros par an, dans la limite d'un plafond de 8 000 euros au bout de 10 ans, la majoration de l'alimentation du CPF (compte personnel de formation) des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

⇒ Politiques publiques

Qualification – Formation – Alternance

- [avis n°19-06 du 10 avril 2019 relatif à l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université](#), le Défenseur des droits analyse les freins à la scolarisation inclusive et les conditions pour une école et une université réellement inclusives, que ce soit en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou d'aménagement de la scolarité et des examens.
- Le ministre de l'Education nationale et la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées ont annoncé un [plan pour améliorer la scolarisation des élèves handicapés, intitulé "Pour une rentrée pleinement inclusive en 2019"](#). Le Gouvernement se fixe l'objectif de mettre en place 3 000 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) pour la rentrée 2019. Les Pial favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.
- L'agefiph souhaite inciter les entreprises et les personnes handicapées en recherche d'emploi à choisir l'apprentissage. Pour ce faire elle a [reconduit sa campagne « média et digital »](#) afin de faire connaître les avantages des contrats d'apprentissage et de professionnalisation des entreprises.
- Publication le 18 juin 2019 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), du « [Repères statistique n°14 : Les pratiques d'attribution des MDPH en matière de scolarisation](#) ». Parmi les données mises en exergue par ce rapport, une forte augmentation de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires relevant du ministère de l'Education nationale (public et privé)

Emploi & Insertion

- Le jeudi 23 mai 2019, Cheops a présenté le [baromètre de l'activité 2018 des Cap emploi](#) et les perspectives pour 2019.
- Le ministère du travail a publié le 28 mai une [fiche d'aide à la compréhension des changements](#) mis en œuvre à compter du 1er janvier 2020 dans le cadre de la réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs handicapés.
- Dans le cadre du [salon « Handicap, emploi et achats responsables » du 28 mai 2019](#), Muriel Pénicaud et Sophie Cluzel ont assisté à la signature par des représentants d'entreprises ordinaires (EDF, CGI) d'une charte d'engagement pour la création de 40 000 emplois supplémentaires de personnes en situation de handicap par les Entreprises Adaptées dans le domaine du numérique.
- Un [atelier était organisé le 14 juin 2019 au ministère du Travail avec les leaders des clubs « La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! »](#) qui mobilise les entreprises à l'échelle des départements pour l'inclusion par l'emploi. Cet atelier mobilisait également les responsables

des DIRECCTE et avait pour objectif de faire émerger des solutions communes pour agir localement dans l'inclusion des publics éloignés de l'emploi dont les personnes en situation de handicap.

Actualités transversales

- Le vendredi 6 avril 2018, le Premier Ministre Edouard Philippe et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées ont présenté [la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, "Autisme : #ChangeonsLaDonne !"](#). Cette stratégie voit le jour après neuf mois de concertation dans les territoires et à l'échelle nationale.
- Le [nouveau formulaire de demande aux MDPH](#) est dorénavant partout en vigueur depuis le 1^{er} mai 2019
- [Lancement d'une consultation citoyenne nationale sur le handicap](#) avec Make.org, qui propose de répondre à la question : "Comment la société peut-elle garantir une vraie place aux personnes handicapées ?". La phase de consultation durera du 28 mai au 31 août.
- Présentation le 12 juin 2019, par la DREES, de [l'enquête trimestrielle sur la prestation de compensation du handicap \(PCH\) et l'allocation compensatrice ne tierce personne \(ACTP\)](#).
- Réuni le 12 juin 2019, le Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) [a élu sa nouvelle présidente](#), Françoise Descamps-Crosnier, pour un mandat de 4 ans. Elle succède à Dominique Perriot qui assurait cette fonction depuis le 16 novembre 2016.
- La DREES et la DARES ont lancé un [appel à projets de recherche portant sur la santé mentale](#) et les conditions de travail des personnes occupant un emploi, le chômage et la précarité professionnelle, à échéance du 15 juillet 2019.
- Le 20 juin 2019, le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIFPH) présentait son [bilan pour l'année 2018](#). En 2018, le taux de travailleurs handicapés dans la fonction publique était de 5,61%, contre 5,49% en 2017. Un taux qui dépasse les 6% dans la fonction publique territoriale (6,8%) contre 4,65% pour la fonction publique d'Etat et 5,67% pour la fonction publique hospitalière. Lors de cette présentation le FIFPH présentait également son budget, en baisse, et les pistes financières évoquées avec l'Etat pour sa pérennisation face à la baisse des cotisations.

⇒ **Employeurs et négociation collective**

- Le groupe La Poste, et les organisations syndicales **ont signé le 10 mai 2019 le septième accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap**, selon un [communiqué publié le 27 mai](#). Avec ce nouvel accord qui couvre la période 2019-2022, La Poste prévoit de recruter 650 personnes dont 260 en CDI en quatre ans.

⇒ **Retour sur les événements de la période**

- [L'édition 2019 des Duoday a eu lieu le jeudi 16 mai, partout en Europe](#). Lors de cette journée, plus de 12800 duos ont été mis en place, composés d'une personne en situation de handicap

et d'un professionnel œuvrant au sein d'une entreprise, d'une collectivité locale, d'une association L'objectif de cette journée est d'échanger, se rencontrer, comprendre le quotidien d'une personne handicapée, mais aussi de découvrir un métier, d'affiner un parcours professionnel, de faire de cette journée un tremplin vers l'emploi.

- Pour la 12^{ème} année consécutive, Klesia organise un [prix « Accompagnement Handicap »](#) destiné à récompenser les initiatives les plus exemplaires en faveur des personnes en situation de handicap.
- Le vendredi 14 juin, l'Agefiph a organisé un [atelier national du Réseau des Référénts Handicap](#) sur la thématique suivante : "*Construire et pérenniser une politique handicap dans un contexte réglementaire nouveau : outils, leviers et besoins*". Cet atelier avait pour objectifs : d'informer sur la réforme de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, de recueillir les besoins des entreprises, de capitaliser sur les expériences pour construire et pérenniser une politique handicap dans ce nouveau contexte.
- Créés en 2018, [les Trophées Lumière de l'Entreprise Inclusive](#) ont pour ambition de se pérenniser et de se déployer. Ces trophées récompensent et mettent à l'honneur les initiatives inclusives des entreprises. Ils promeuvent des actions permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer, de manière effective, leur droit à une vie professionnelle et ont eu lieu le 18 juin 2019.
- Le 1^{er} juillet 2019 se sont tenus les [9èmes dialogues de l'emploi et de la formation des personnes handicapées](#). Cet événement est organisé par [l'Officiel du Handicap](#) et placé sous le Haut patronage du Président de la République. Ils se sont déroulés en présence de Muriel Pénicaud, Ministre du travail, Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale. Cet événement rassemble les acteurs du handicap et permet d'échanger sur le sujet du handicap.

Actualités Occitanie

- Le 14 mai, Muriel Pénicaud, Ministre du travail, Etienne Guyot, Préfet de la région Occitanie et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie – Pyrénées – Méditerranée, [ont signé le Pacte Régional d'investissement dans les compétences entre l'Etat et la Région Occitanie dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences](#). Ce pacte devrait permettre de former 20 000 jeunes et demandeurs d'emploi les moins qualifiés, parmi lesquels les travailleurs handicapés en recherche d'emploi.
- Dans le cadre du plan régional d'insertion pour les travailleurs handicapés (PRITH) d'Occitanie, était organisé le jeudi 27 juin 2019 avec la communauté de commune et la ville de Castelnaudary, [un petit déjeuner en direction des employeurs locaux et relatif au recrutement de travailleurs en situation de handicap](#).
- Dans le cadre de son action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, la Région a mis en place depuis 2017 le [« Prix Handi-Entreprise Occitanie – Pyrénées – Méditerranée »](#) qui permet de valoriser les actions innovantes des entreprises en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes handicapées. Les entreprises avaient jusqu'au 15 juin 2019 pour déposer leurs candidatures et les résultats seront connus fin 2019.